

Titre professionnel Agent de prévention et de sécurité

DÉBOUCHÉS

Emplois qualifiés de niveau V en tant qu'agent de sécurité en ERP (établissement recevant du public), sur site industriel, événementiels, sécurité aéroportuaire (uniquement en surveillance externe et bâtiment), convoyeurs de fonds, agent de sécurité incendie.

Code ROME K2503

contacts

Greta Val de Loire Site de Blois

tél. 02 54 55 15 15

fax : 02 54 55 15 10

contact@greta-vdl.fr

JACQUET-MERAND Lydie

tél. 02 47 21 00 36

lydie.jacquet@greta-vdl.fr

LETERME Julie

tél. 02 54 55 15 19

julie.leterme@greta-vdl.fr

Greta Val de Loire

Lycée Grandmont

6 avenue de Sévigné - CS 40411

37204 TOURS Cedex 3

tél. 02 47 21 00 01

fax : 02 47 21 00 02

contact@greta-vdl.fr

www.greta-vdl.fr

)) Objectifs

Obtenir le TP Agent de prévention et sécurité, diplôme du Ministère chargé de l'Emploi, en validant les différents CCP (Certificats de Compétences Professionnelles).

)) Contenus

MODULE 1 : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Théorie et mise en situation en appui sur le matériel de sécurité indispensable (réglementation liée à la sécurité en fonction des situations et des sites, repérage et prévention des risques, signalement de la situation d'accident et validation du SST)

MODULE 2 : HABILITATIONS ÉLECTRIQUES H0/B0

Contenu conforme au référentiel

MODULE 3 : TRAÇABILITÉ

Présentation des différents documents écrits ou informatisés indispensables au métier

MODULE 4 : SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Réglementation et déontologie

Accueil et contrôle d'accès

Gestion d'un PC de sécurité

Protection de site

Démarque inconnue magasin

Self défense

Vidéo surveillance et télé sécurité

Événementiel et palpation

Risques majeurs et incendie

Prévention du terrorisme

MODULE 5 : SSIAP 1

Contenu conforme au référentiel

)) Modalités

PRÉ-REQUIS

Savoir lire, écrire et compter (niveau V bis - 3ème) / Avoir validé son projet dans le domaine de la sécurité / Avoir plus de 18 ans / Justifier par un certificat médical (arrêté du 18/05/1998) d'une bonne condition physique / Permis B fortement recommandé / Casier judiciaire vierge / Autorisation préalable ou provisoire du CNAPS pour la formation qualifiante / Savoir-être attendus: capacités relationnelles, comportement et tenue vestimentaire corrects

FINANCEMENT

Contrat de professionnalisation / CIF CDD - CIF CDI / plan de formation /chèque formation / Financement Pôle Emploi, Région Centre-Val de Loire ou fonds privés selon les sessions

PUBLIC

Tout public ayant les pré-requis, salariés ou demandeurs d'emploi

DURÉE-DATES

304 Heures en centre et 70 heures en entreprise

Vendôme : débute le 23/04 / INFO COLLECTIVE le 12 avril à 14h30

Blois :

du 14 mai au 27 juillet / INFO COLLECTIVE LE 20 AVRIL à 9h

ou du 10 septembre au 22 novembre 2018 / INFO COLLECTIVE LE 14 MAI à 9h

Romorantin : du 8 octobre au 21 décembre 2018 / INFO COLLECTIVE LE 4 ET LE 11 JUIN à 9h

LIEUX DE FORMATION

Site de Blois, BLOIS Cedex

Site de Romorantin, Romorantin-Lanthenay

Site de Vendôme, Vendôme cedex